

ENQUÊTE SUR LA DÉLIMITATION DE LA MER AU SEIN DES COURANTS LITTORAUX  
DE SOUSTONS

ET VIEUX BOUCAU. JE SUIS FAVORABLE A LA SOLUTION N°3 QUI PLACE LA LIMITE  
TRANSVERSALE DE LA MER AU PIED DU BARRAGE PRINCIPAL D'ENTRÉE QUI  
SÉPARE

L'ESTUAIRE DU LAC MARIN. Bien cordialement

Signé Danielle DUBLANC \_\_\_\_\_ Le 25 juin 2024